

Formulaire d'inscription

Marché de Noël de Fleurus les 11, 12 et 13 décembre 2026

veuillez nous renvoyer ce formulaire avant le 14 septembre 2026

EMPLACEMENT SOUHAITE

☐

Place Albert 1er

☐

Place Ferrer

Votre emplacement vous sera attribué dans les mesures des disponibilités et des besoins électriques

COORDONNÉES DU POSTULANT

☐

Particulier (sans n° BCE)

☐

Particulier (avec n° BCE)

☐

Association

☐

Commerce

☐

Entité

☐

Hors entité

Nom / Dénomination

Adresse du siège social

Nom du
responsable

N° BCE

Numéro de
téléphone

Email

Nous attirons votre attention sur le fait que la priorité sera donnée aux personnes disposant d'un numéro BCE. Les modalités de paiement sont reprises dans le règlement en annexe. Une caution de 100 € sera demandée à chaque occupant. En cas de non-respect du règlement, la Ville de FLEURUS sera en droit de ne pas vous la restituer. Des mesures seront également prises en cas de non-respect du type de produits que vous déclarez vendre. Une réunion d'information sera organisée afin de vous fournir les informations utiles à cet égard.

RGPD : Les données collectées dans le cadre du présent formulaire ne seront utilisées par la Ville de Fleurus que dans le cadre de l'organisation du marché de Noël. Elles ne seront utilisées à aucune autre fin. Ainsi, les services de la Ville seront susceptibles d'utiliser les coordonnées fournies pour vous contacter relativement à l'organisation de l'évènement. Vous êtes en droit de demander la rectification de vos données à tout moment. Vos données seront supprimées après l'achèvement de l'évènement sous réserve de l'extinction des éventuelles obligations qui vous incombent.

INFORMATIONS LIEES AU STAND

1) Produits proposés (à préciser) :

ARTISANAT

BOISSON

NOURRITURE

PRODUITS TRADITIONNELS DE NOEL

SPECIALITES LOCALES/REGIONALES

AUTRES

TEXTILE

FOOD-TRUCK/FORAIN

AUTRES

TARIFS DES PRODUITS
PROPOSES

MATERIEL UTILISE

N.B. : Il vous appartiendra de prévoir à l'intérieur de votre stand :

- Une ou plusieurs allonge(s) électrique(s).
- L'éclairage.
- Une bassine pour la vaisselle.
- Du nappage.
- Appareil de chauffage uniquement électrique (mazout et gaz sont proscrits)
- La décoration du chalet sur la thématique

BESOINS ELECTRIQUES

NOMBRES D'APPAREILS ELECTRIQUES

NOMBRE DE WATT

REMARQUES
EVENTUELLES

DATE

SIGNATURE

A renvoyer avant le 14 septembre 2026
au Département Promotion de la Ville
Rue de la Virginette 2, 6220 Fleurus.
Courriel : promotion@fleurus.be - 071/88.50.72

